Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **27 mars 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	27	5	11

Date de convocation le **21 mars 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Antoinette **ATTO**

V_DEL_250327_27

Communication générale - politique jeunesse et vie étudiante

Rapporteure : Madame la Maire

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Yvette **JANIN** donne pouvoir à Régis **DUVERT**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, David **LAÏB** donne pouvoir à Eric **BAGES-LIMOGES**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Christine **BERTIN**, Thierry **ELIEN**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

Mesdames, Messieurs,

Vaulx-en-Velin est une ville d'avenir par les nombreux projets qu'elle développe et qui en font une ville attractive au cœur de la métropole lyonnaise.

Les jeunes de moins de 30 ans représentent près de la moitié de la population communale. Accompagner la jeunesse de notre Ville et œuvrer à son émancipation et sa réussite sont le cœur de notre action municipale.

La jeunesse est riche de sa diversité. Les enjeux qui la concernent sont divers et variés. Ils touchent à la fois à l'éducation et la formation, à l'emploi et l'insertion, à la santé et au bien-être, aux sports et aux loisirs, au numérique et à l'innovation, ainsi qu'à la citoyenneté et à la participation au débat démocratique.

Les politiques et services développés en direction des publics jeunes sont ainsi nécessairement transversaux. Ils sont construits et élaborés comme tels. C'est bien dans ce contexte que la Municipalité aborde les actions et les projets menés auprès de la jeunesse : dans leur globalité et leur complexité. Les besoins des jeunes sont effectivement nombreux et évolutifs. Les différents acteurs publics ou associatifs s'assurent ainsi d'apporter des réponses à des situations diverses en accompagnant les jeunes dans chaque étape de leur vie, en cherchant des réponses et des solutions les plus adaptées à chacune et à chacun.

C'est ainsi que sont fondés autour de quatre axes, les dispositifs et les actions en faveur des jeunes afin de les renforcer et d'en permettre une meilleure lisibilité :

- **Axe 1 : Orientation et insertion professionnelle en lien avec la Mission Locale**

L'insertion professionnelle est un enjeu clé pour garantir aux jeunes une autonomie durable. Afin de leur offrir un accompagnement adapté, la ville de Vaulx-en-Velin s'appuie sur la Mission Locale et ses nombreux dispositifs. L'accompagnement individualisé permet d'identifier les besoins et aspirations des jeunes afin de les orienter vers des formations et des opportunités professionnelles adaptées.

En complément, des ateliers pratiques et des sessions de coaching sont organisés pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la recherche d'un emploi : rédaction de CV, simulation d'entretiens et découverte des attentes des employeurs. Ces actions sont renforcées par les forums de l'emploi et de l'alternance, qui offrent un espace d'échange direct entre les jeunes et les entreprises locales.

Pour ceux qui découvrent le monde du travail, **les chantiers jeunes** constituent une première expérience valorisante et rémunérée, leur permettant d'appréhender le fonctionnement du monde professionnel tout en développant un sens des responsabilités. Dans la même dynamique, **le Forum Job d'Été** facilite la mise en relation avec des employeurs saisonniers.

Avec **Activ'Été** nous combinons loisirs et emploi, en proposant aux jeunes de s'investir dans des activités d'animation et de gestion d'événements. Ces expériences permettant de renforcer leur employabilité ainsi que de gagner en autonomie. Pour maximiser l'efficacité de ces dispositifs, la ville collabore activement avec les entreprises locales afin de favoriser des opportunités d'insertion durable.

Au-delà, tout au long de l'année, la Municipalité soutient le financement du permis parfois nécessaire à une activité professionnelle. Elle soutient également le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs, un dispositif au croisement de l'insertion et d'une politique animation.

Elle soutient aussi les projets de mobilité internationale d'insertion ou d'orientation pour des jeunes, dont la moyenne d'âge est de vingt ans, appelé **« bourse à la mobilité ».** Il s'agit d'un dispositif innovant créé dans le cadre de la cité de l'emploi et soutenu par l'État. Une manière de lever les freins financiers d'un projet à l'étranger. A titre d'exemple, nous pouvons évoquer que sur 50 vaudais qui ont bénéficié de cette aide, 37 étaient étudiants, sept

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

lycéens, quatre demandeurs d'emploi, un en apprentissage. Cela leur a permis de réaliser un stage ou de travailler.

Ainsi, malgré un contexte qui tend à s'améliorer avec une diminution du taux de chômage des moins de 25 ans (41 % en 2015 contre 35,2 % en 2021 – Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024) et la baisse du taux de déscolarisation après dix-huit ans(45,6 % de jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2024 contre 43,5 % en 2014 – source contrat local d'application 2024-2030) sur la Commune, les taux nationaux incitent à la prudence et l'insertion pour la jeunesse demeure une priorité. La complémentarité avec les partenaires que sont France Travail, la Mission Locale, la Mission Métropolitaine pour l'Emploi et l'insertion et le Centre d'information et d'Orientation est essentielle pour accompagner tous les profils vers une insertion réussie.

Une bonne insertion est souvent liée à une orientation éclairée. C'est pourquoi la Municipalité s'est engagée à accompagner les jeunes de 11-25 ans dans leur orientation. Elle intervient en appui des établissements scolaires et du centre d'information et d'orientation (CIO) qui sont les premières compétentes. Avec les partenaires institutionnels et associatifs, elle organise des temps autour de la plateforme **Parcours sup** et la découverte des métiers. Elle encourage et facilite la réalisation de stages collectifs permettant aux jeunes collégiens et lycéens de la commune de bénéficier de stages de qualité. En effet, la représentation qu'ont les jeunes du monde professionnel et des parcours de formation est souvent liée· à l'environnement qui leur a été familier jusque-là. Ce phénomène restreint parfois le champ des possibles et leur capacité de projection. A travers ces actions, la Municipalité souhaite agir et lever les plafonds de verre pour permettre à chacune et chacun de croire en ses rêves.

L'orientation des jeunes repose également sur une connaissance des possibilités qui leur sont offertes, mais aussi sur la possibilité de vivre sa scolarité dans de bonnes conditions. Pour cela, la Municipalité-propose-depuis-plusieurs années-du soutien à-la scolarité à l'attention des collégiens et récemment des lycéens. Cette offre de service permet aux jeunes d'être accompagnés dans leurs apprentissages. Pour les soutenir lors des périodes d'examens, la collectivité propose des séances de révisions du brevet au BTS courant mai-juin.

De même, la Municipalité participe à renforcer le lien entre les jeunes de la Commune et le campus universitaire. Ainsi, dans sa volonté d'offrir aux jeunes vaudais l'accès aux parcours d'excellence, la Commune s'est résolument engagée dans le projet d'équipement mutualisé-ville campus qui vise à permettre la rencontre, les échanges et le rapprochement des différents publics jeunes pour les rendre fluide et perméable. Elle affirme cette volonté lors du **conseil municipal du 9 février 2023** en inscrivant par délibération la mise à disposition de locaux permanents pour les services municipaux de la direction jeunesse et vie étudiante. Un lieu connecté avec les jeunes de la commune, les espaces jeunes du territoire et les acteurs jeunesses du territoire (centres sociaux, MJC, Mission Locale, établissements scolaires, associations, services métropolitains et de l'État ...). Cette ouverture trouve ses racines dans le cadre de l'ouverture réciproque du campus sur la Ville et de la Ville sur le campus ; de la mobilisation des professionnels de la jeunesse aux différentes journées de rentrées scolaires dans les établissements du campus et de la présentation aux nouveaux étudiants de l'offre de services du territoire à destination de la jeunesse. La Ville encourage et soutient également les partenariats entre les établissements scolaires et les grandes écoles. C'est dans cet objectif que la Ville a notamment soutenu le Campus des Métiers et des Qualifications pour une Ville Durable ; reconnu et labélisé « Campus d'Excellence ». C'est également dans cette volonté que la Municipalité accompagne l'implantation et la prochaine ouverture de la nouvelle école d'ingénieurs « BUILDERS ». Les liens se tissent et se renforcent ainsi à tous les niveaux et notamment l'ouverture récente d'une nouvelle classe à horaire aménagé architecture au collège Valdo.

- **Axe 2 : Engagement et citoyenneté**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

L'engagement citoyen est un pilier de l'émancipation des jeunes et de leur intégration dans la société. La Ville encourage cette dynamique en mettant en place des instances de participation comme le Conseil des Enfants et des Jeunes (CEJV). Cette structure permet aux jeunes de formuler des propositions concrètes et de prendre part aux décisions municipales.

À travers diverses initiatives, la Ville soutient l'implication des jeunes dans la vie associative. Des aides financières et logistiques sont accordées aux associations étudiantes et aux porteurs de projets innovants. Cette politique de soutien favorise l'entrepreneuriat associatif et le développement d'initiatives locales, renforçant ainsi le tissu social de la Ville.

Des journées de sensibilisation et de débats citoyens sont organisées pour permettre aux jeunes d'échanger sur des thématiques majeures telles que l'écologie, l'égalité des chances et la solidarité. Ces événements sont des occasions de rencontres entre les jeunes et les acteurs institutionnels, leur offrant une meilleure compréhension des enjeux sociétaux et politiques.

La Municipalité met également un point d'honneur à sensibiliser les jeunes à l'importance du vote et de la participation démocratique. Des campagnes d'information et des ateliers sont mis en place afin d'inciter les jeunes de 18 à 25 ans à s'assurer qu'ils soient inscrits sur les listes électorales et à prendre conscience de leur rôle dans la société.

L'engagement citoyen passe aussi par des actions solidaires, comme le bénévolat auprès des associations locales ou des projets collectifs visant à améliorer le cadre de vie. Ainsi, la Municipalité valorise l'investissement des jeunes à travers la mise en place de dispositifs de reconnaissance et de valorisation des parcours citoyens.

Enfin, l'engagement social des jeunes est renforcé par la mise en place de partenariats avec des organismes nationaux et internationaux, offrant ainsi aux jeunes la possibilité de s'investir dans des projets d'envergure et d'acquérir une expérience valorisante pour leur avenir.

- **Axe 3 : Informations Jeunesse**

L'accès à l'information est une condition essentielle pour permettre aux jeunes de faire des choix éclairés concernant leur avenir. Dans cette optique, la Ville a développé des outils numériques modernes, tels qu'un site internet dédié et une application mobile permettant un accès rapide et fluide aux informations sur les dispositifs jeunesse.

Des points d'accueil et des permanences d'informations sont également mis en place afin de répondre aux questions des jeunes sur des sujets aussi variés que l'emploi, la formation, le logement ou ainsi que la mobilité internationale. Ces espaces d'échange constituent un relais indispensable pour guider les jeunes dans leurs démarches et les orienter vers les services compétents.

En complément, la Municipalité organise des conférences et des rencontres métiers permettant aux jeunes d'interagir directement avec des professionnels et de mieux appréhender les différentes opportunités qui s'offrent à eux. Ces événements constituent une ressource précieuse pour celles et ceux qui cherchent à définir leur parcours professionnel.

Des guides pratiques et supports pédagogiques sont mis à disposition pour accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives et professionnelles. La Ville a également développé un réseau de référents jeunesse dans les différents quartiers, permettant une approche de proximité et un accompagnement plus personnalisé.

Enfin, la Ville encourage la mobilité internationale en sensibilisant les jeunes aux possibilités de formation et de stages à l'étranger, contribuant ainsi à leur ouverture sur le monde et à leur développement personnel.

- **Axe 4 : Animations territoriales au sein des pôles jeunesse**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

L'accès aux loisirs et à la culture est un élément fondamental du bien-être des jeunes. La ville de Vaulx-en-Velin propose un programme d'animations territoriales diversifié, englobant des activités sportives, culturelles et artistiques adaptées aux attentes de chacun.

Des événements festifs et des rencontres intergénérationnelles sont régulièrement organisés afin de favoriser les échanges et le vivre-ensemble. Ces initiatives permettent aux jeunes de se retrouver dans un cadre convivial et inclusif, propice à l'épanouissement personnel et collectif.

Pour garantir un accès équitable aux infrastructures de loisirs, la municipalité investit dans l'aménagement et la rénovation des maisons de quartier, des pôles jeunes, des équipements sportifs et des lieux de détente. Ces espaces offrent aux jeunes un cadre sécurisé pour se retrouver, partager des expériences et pratiquer des activités de leur choix.

Des festivals, concerts et compétitions sportives sont organisés tout au long de l'année afin de valoriser les talents locaux et de dynamiser la vie culturelle de la ville. Enfin, des ateliers d'expression et de créativité sont proposés aux jeunes souhaitant développer leurs compétences artistiques, qu'il s'agisse de musique, de théâtre, d'écriture ou d'arts plastiques.

Avec cette politique ambitieuse, Vaulx-en-Velin réaffirme son engagement en faveur de sa jeunesse. Chaque axe vise à renforcer l'autonomie, favoriser l'insertion professionnelle et sociale, et encourager l'engagement citoyen des jeunes. Grâce à une mobilisation collective et à un dialogue constant, la ville continue d'innover pour offrir aux jeunes les meilleures conditions d'épanouissement.

En collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, la Municipalité poursuit son engagement pour adapter et enrichir ses dispositifs afin de répondre aux attentes évolutives des jeunes Vaudais. En plaçant la jeunesse au cœur de ses priorités, Vaulx-en-Velin construit un avenir plus solidaire, inclusif et prometteur pour les citoyens de demain.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la politique jeunesse en faveur des 11 à 25 ans.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_27-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de la politique jeunesse en faveur des 11 à 25 ans.

Suffrages exprimés	**32**	
Vote(s) Pour	**32**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 27 mars 2025.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 03/04/2025
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

La secrétaire de séance

Antoinette ATTO